



Commission de surveillance des opérations électorales

Assemblée Générale FFC

17 décembre 2024

Objet : Assemblée Générale du 14 au 21 décembre 2024 – Résultats des opérations électorales – Présidence de la FFC

Membres présents (en visio conférence) : Charles DUDOGNON, Président ; Philippe LIMOUSIN ; Anne-Sophie PESCHEUX.

Membres excusés : Jacques LANG ; Michel LEFORT ;

La Commission de surveillance des opérations électorales est chargée de valider les candidatures à la Présidence de la FFC et au Conseil Fédéral, les listes déposées par les candidats à la Présidence pour le Bureau Exécutif, ainsi que de contrôler la régularité des opérations de vote relatives à l'élection du Président, du Bureau Exécutif et du Conseil Fédéral au regard des dispositions des statuts et du règlement intérieur et de procéder aux opérations de dépouillement à l'occasion des scrutins secrets.

Préambule :

L'Assemblée Générale élective se tient du 14 au 21 décembre 2024 dans le cadre d'une organisation mixte en présentiel et en distanciel. Les délégués élus par les associations affiliées lors des assemblées des comités régionaux, départementaux et territoriaux, ainsi que les représentants des associations affiliées désignés par ces dernières ont été invités le 14 décembre 2024 au siège de la FFC. Les opérations de vote ont débuté le 14 décembre à 15h et se tiennent en aval de cette réunion jusqu'au 21 décembre 2024 à 9h. Les opérations de vote se tiennent par le biais d'un procédé électronique à distance préalablement validé par la CSOE et répondant aux instructions réglementaires en vigueur.

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les opérations de vote à la Présidence ont débuté le samedi 14 décembre 2024 à 15h. Le scrutin est clos le mardi 17 décembre 2024 à 09h.

I Election à la présidence de la FFC

1) Tirage au sort

La Commission avait déclaré recevables les candidatures de Monsieur Teodoro BARTUCCIO et de Monsieur Michel CALLOT à la présidence de la FFC.

Avant l'ouverture des travaux de l'Assemblée, un tirage au sort en présence des deux candidats a été effectué afin de déterminer l'ordre de passage des candidats, ces derniers bénéficiant d'un temps de parole, fixé à dix minutes, afin de présenter leur candidature devant les membres de l'Assemblée.

Le tirage au sort a désigné Monsieur Teodoro BARTUCCIO comme premier intervenant. Les deux candidats ont ainsi pu s'exprimer valablement devant l'Assemblée dans le temps qui leur était imparti.

2) Résultats

La répartition du poids total des voix entre le vote des associations affiliées directement représentées, et le vote des représentants des associations affiliées élus par les assemblées générales des comités régionaux, départementaux ou territoriaux, s'effectue comme suit et dans les conditions suivantes :

- 50% du poids des voix affectées aux associations affiliées ;
- 50% du poids des voix affectées aux représentants des associations affiliées élus par les assemblées générales des comités régionaux et des comités départementaux ou territoriaux.

Les représentants des associations affiliées et les délégués ont été invités à voter pour l'élection du Président de la FFC. Les résultats sont les suivants :

a) Vote des associations affiliées

- Nombre de clubs inscrits : 1060
- Nombre de voix théorique : 65068
- Nombre de clubs votants : 927
- Nombre de votes blancs : 29
- Nombre de voix valablement exprimées : 55861

b) Vote des délégués

- Nombre de délégués inscrits : 154
- Nombre de voix théorique : 1043
- Nombre de délégués votants : 151
- Nombre de votes blancs : 4
- Nombre de voix valablement exprimées : 999

Candidat	Voix des clubs	Résultat vote des clubs %	Voix des délégués	Résultat vote des délégués %	Résultat %
Teodoro BARTUCCIO	25348	45.38%	155	15.52%	30.45%
Michel CALLOT	30513	54.62%	844	84.48%	69.55%

Monsieur Michel CALLOT est élu Président de la Fédération Française de Cyclisme.

II Election du Bureau Exécutif et du Conseil Fédéral

Conformément au calendrier établi par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, les opérations de vote relatives à l'élection du Bureau Exécutif et du Conseil Fédéral sont ouvertes à compter de ce mardi 17 décembre 15h selon le calendrier suivant :

17 décembre 2024 - 15h00 : Ouverture des votes pour le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral de la FFC :

- Bureau Exécutif : 8 membres
 - o *Corps électoral*
 - *Représentants des associations affiliées*
 - *Délégués régionaux, départementaux et territoriaux*
- Bureau Exécutif : 2 représentants des Sportifs de Haut Niveau
 - o *Corps électoral*
 - *Commission des Sportifs de Haut Niveau*
- Conseil Fédéral : 26 membres (Collège général et Collège Médecin)
 - o *Corps électoral*
 - *Représentants des associations affiliées*
 - *Délégués régionaux, départementaux et territoriaux*
- Conseil Fédéral : 2 représentants des Sportifs de Haut Niveau
 - o *Corps électoral*
 - *Commission des Sportifs de Haut Niveau*
- Conseil Fédéral : 2 représentants des Entraîneurs
 - o *Corps électoral des Entraîneurs*
- Conseil Fédéral : 2 représentants des Arbitres
 - o *Corps électoral des Arbitres*

21 décembre 2024 – 9h00 : Fin des votes pour le Conseil Fédéral et le Bureau Exécutif de la FFC ;

21 décembre 2024 – 12h00 : Proclamation des résultats de l'élection du Bureau Exécutif et de l'élection du Conseil Fédéral de la FFC.

Le 17 décembre 2024 à Montigny le Bretonneux



Charles DUDOGNON
Président